

MARCHE N° 04-2018 RELATIF A L'ORGANISATION MATERIELLE ET TECHNIQUE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 PAR VOTE ELECTRONIQUE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET MODIFICATIONS DU CAHIER DES CHARGES.

Il est précisé que le titulaire du marché sera également chargé de procéder à l'envoi par courrier des listes de candidats et professions de foi en version papier, à l'ensemble des électeurs, au moins 15 jours avant le premier jour du scrutin.

Le titulaire aura à sa charge la reprographie et l'acheminement de ces documents.

Les formats à respecter seront les suivants :

- Listes de candidats : une liste par scrutin en format A5, couleur, recto-verso, papier 80 gr, avec possibilité de chiffrer, en option, la mise en page sur une seule feuille de format plus grand de l'ensemble des listes de candidats d'une même organisation syndicale ;
- Professions de foi : format A4, couleur, recto-verso, papier 80 gr.

Les candidats ont la possibilité de proposer en option, pour chaque organisation syndicale, un seul document commun regroupant à la fois les professions de foi et les listes de candidats.

Le nombre d'organisations syndicales actuellement représentées dans les instances du Centre de Gestion du Bas-Rhin est au nombre de 4, et pourra potentiellement être porté à 9.

Par ailleurs la date limite de dépôt des offres est modifiée et fixée au **28/06/2018 à 12h00**. Les modalités de transmission des propositions sont modifiées également : la transmission est possible soit sous format papier selon les modalités indiquées à l'article 9 du règlement de consultation, soit par courriel sur l'adresse finances@cdg67.fr . En cas de transmission par courriel, un accusé de réception sera transmis à chaque candidat, cet accusé indiquera la date et l'heure de réception de l'offre.

Toute offre remise hors délai, par courrier ou par voie électronique, sera rejetée et retournée à son auteur.